

ARTICLES, Août 2008

ENVIRONNEMENT

Un nouveau label pour certifier la qualité de l'eau de baignade

LEMONDE.FR | 01.08.08 |

Un nouveau label pour des plages plus propres a été lancé, vendredi 1^{er} août, à Perros-Guirec (Côtes-d'Armor). Cette nouvelle certification, détaillée par la secrétaire d'Etat à l'écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, dans *Le Parisien/Aujourd'hui en France* de vendredi, concerne la qualité des eaux de baignade mais également l'information des estivants. Il portera exclusivement sur la qualité des eaux de baignade, alors que d'autres classements, tels que le Pavillon bleu, prennent également en compte la qualité globale de l'environnement d'une plage.

Il s'agit de mettre en conformité les critères français avec ceux imposés par une directive européenne de 2006, qui entrera en vigueur en 2015. Le choix de Perros-Guirec pour lancer ce projet n'est pas anodin : cette commune est l'une des rares à être déjà aux normes, et constitue, selon M^{me} Kosciusko-Morizet, "un bon exemple à suivre". Car le travail d'harmonisation s'annonce long. Dans un [entretien](#) à *Ouest-France* vendredi, la secrétaire d'Etat à l'écologie explique en effet que, selon deux études, un nombre important de plages seraient fermées si ce nouveau référentiel était appliqué dès aujourd'hui : de 4 à 7 % selon l'Afsset (Agence de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail), et près de 10 % selon l'association [Surfrider](#), qui milite pour la protection "de l'océan, des vagues et du littoral". "Les critères aujourd'hui pris en compte lors des contrôles de l'eau sont dépassés, notamment au regard des pollutions microbiologiques", souligne M^{me} Kosciusko-Morizet. Les critères européens qui les remplaceront désormais sont beaucoup plus drastiques : ils ne tolèrent que 500 bactéries pour 100 ml d'eau, contre 2 000 en France, selon *Le Parisien/Aujourd'hui en France*.

QUINZE PLAGES TEST CET ÉTÉ

Pour parvenir à leur respect, d'ici à sept ans, cette nouvelle certification insiste sur les programmes de réhabilitation. Ainsi, ce n'est plus seulement la qualité de l'eau qui sera contrôlée, mais aussi sa gestion. Selon *Le Parisien/Aujourd'hui en France*, les communes concernées devront individuellement identifier les raisons de la pollution de leurs eaux, et investir pour y remédier. Des analyses de l'eau devront donc être effectuées plus

régulièrement, non plus uniquement par les Ddass (Direction départementale de l'action sanitaire et sociale), mais de manière "dynamique" par les communes. "Vous pourrez être certifié en ayant une plage classée en B, pourvu que vous ayez un programme de réhabilitation. On prend en compte aussi la transparence, l'information du public", explique la secrétaire d'Etat. Les nouveaux classements des plages en quatre niveaux de qualité (excellente, bonne, suffisante, mauvaise) seront basés sur une évaluation de la qualité des eaux sur une période de quatre ans, et non plus sur une seule année.

La certification sera une démarche volontaire, à la charge des communes. "La fréquence des prélèvements dépend du risque. Il peut aussi y avoir des mesures de gestion : par exemple, créer un bassin de rétention à tel endroit parce qu'il y a un risque important. Le coût va donc varier selon les communes, l'état initial des eaux...", précise M^{me} Kosciusko-Morizet. Cet été, ce système de certification sera lancé sur quinze plages test, conjointement avec l'Association des maires du littoral et l'Association des stations classées, a ajouté la secrétaire d'Etat à l'écologie. Puis, les premières certifications officielles seront décernées à des communes dès 2009. Celles-ci seront renouvelées tous les trois ans, avec un audit annuel obligatoire.

Le Monde.fr

LITTERATURE / CULTURE

L'écrivain russe Alexandre Soljenitsyne est mort

LEMONDE.FR avec AFP et Reuters | 04.08.08 |

L'écrivain russe Alexandre Soljenitsyne est mort, dimanche 3 août, à Moscou à l'âge de 89 ans. L'auteur de "L'Archipel du Goulag" a succombé à un arrêt cardiaque à son domicile, a annoncé son fils Stepan Soljenitsyne à l'agence Itar-TASS.

Le prix Nobel de littérature, grande figure de la dissidence en URSS, était très affaibli depuis plusieurs années et n'apparaissait plus que rarement en public.

Soljenitsyne avait passé huit ans au Goulag, entre 1945 et 1953, pour avoir critiqué Staline dans des lettres qu'il adressait à un ami depuis le front, pendant la Seconde guerre mondiale. En 1962, il publie "Une journée d'Ivan Denissovitch", récit sur un détenu ordinaire du Goulag, avec l'autorisation des autorités soviétiques. Pourtant,, d'autres livres de Soljenitsyne, "Le Pavillon des Cancéreux", puis "Le Premier Cercle" ne sortent qu'en "samizdat", les éditions clandestines, et à l'étranger, où ils connaissent un grand succès.

EXIL

Prix Nobel de littérature en 1970, il a été privé de sa citoyenneté soviétique en 1974 et expulsé d'URSS. Il a alors vécu en Allemagne, en Suisse puis aux Etats-Unis, avant de revenir en Russie en 1994 après la chute de l'URSS. Depuis son retour, il s'était montré critique envers l'Occident et envers l'évolution de la Russie post-soviétique, appelant à un retour aux valeurs morales traditionnelles.

Il appréciait néanmoins le rôle de Vladimir Poutine, malgré son passé d'officier du KGB. *"A la fin de ma vie, je peux espérer que le matériel historique (...) que j'ai collecté entrera dans les consciences et la mémoire de mes compatriotes"*, avait-il dit en 2007 alors que Poutine venait de lui remettre le prestigieux Prix d'Etat russe. M. Poutine, qui lui avait rendu visite le 12 juin 2007 pour lui remettre le Prix d'Etat, avait alors loué celui qui a *"dédié sa vie à la patrie"*.

Le président russe Dmitri Medvedev a exprimé ses condoléances à la famille de l'écrivain. Nicolas Sarkozy a rendu hommage lundi matin à la mémoire d'Alexandre Soljenitsyne, *"l'une des plus grandes consciences de la Russie du XXe siècle"*.

SOCIETE / SANTE

Les conducteurs désormais soumis à un test salivaire anti-drogue

LEMONDE.FR avec AFP | 11.08.08 |

Annoncés début juillet par la ministre de l'intérieur, Michèle Alliot-Marie, les tests salivaires destinés à déceler la présence de stupéfiants chez les conducteurs ont été effectués, lundi 11 août, à Antibes (Alpes-Maritimes). A l'entrée de la ville, les conducteurs contrôlés ont dû donner aux forces de l'ordre un échantillon de salive prélevé à l'aide d'un bâtonnet. Mélangé à une substance chimique, cet échantillon révèle au bout de huit minutes environ si la personne a consommé des drogues.

A l'inverse des moyens techniques qui existaient auparavant, essentiellement des tests urinaires, *"les tests salivaires se font rapidement, c'est très simple (...)"*, a commenté la ministre de l'intérieur, qui s'est rendue à Antibes. *"Je crois qu'il s'agit là de tests particulièrement efficaces"*, a-t-elle ajouté. Ils permettent de rechercher des traces de cocaïne, héroïne, cannabis, amphétamines, et ecstasy. Si un trait horizontal rouge se dessine en face d'un des types de drogue recherchés, le contrôle est négatif. Si la surface reste blanche, le contrôle est positif : il y a eu consommation de drogue.

4 500 EUROS D'AMENDE

Sur dix tests pratiqués en une heure, trois ont été positifs au cannabis. Un des automobilistes a affirmé que sa consommation remontait à environ trois jours, une autre à la veille au soir. Selon le Dr Jean-Marie Ménard, présent sur le site, le test peut détecter une prise de stupéfiant remontant à dix, voire douze jours. Seule faiblesse du test, reconnue par la ministre : la prise de certains médicaments peut faire réagir l'appareil positivement.

Pour éviter toute méprise et afin de déterminer la quantité de drogue présente, une prise de sang est pratiquée dans la foulée d'un test salivaire positif. La quantité et le type de stupéfiant détecté feront partie des critères pris en compte par la justice. Celle-ci peut prononcer une peine pouvant atteindre 4 500 euros d'amende, deux ans de prison et trois ans de suspension de permis, a rappelé le procureur de Grasse, Philippe Guémas.

Michèle Alliot-Marie a annoncé que 52 000 tests seront distribués aux forces de l'ordre dans l'ensemble du territoire. Selon une enquête de 2005, coordonnée par l'Observatoire français des drogues et toxicomanies, le fait d'avoir fumé un joint multiplie par deux les risques d'accident mortel sur la route, par quinze s'il est associé à l'alcool. Cette enquête estime que la conduite sous emprise de cannabis cause 230 morts par an.

L'Europe aura sa bibliothèque numérique

LE MONDE | 13.08.08 | 16h07 • Mis à jour le 13.08.08 | BUREAU EUROPÉEN

Trois mois avant le lancement officiel de la bibliothèque numérique européenne, qui mettra à la disposition des internautes les collections des musées et des bibliothèques des vingt-sept pays de l'Union, la Commission européenne a appelé les Etats membres, lundi 11 août, à accroître leur contribution financière au projet. *"Même si les Etats membres ont accompli des progrès considérables, a déclaré Viviane Reding, commissaire à la société de l'information et aux médias, des investissements publics et privés supplémentaires sont nécessaires pour accélérer la numérisation."*

DEUX MILLIONS DE DOCUMENTS

Un prototype de la future bibliothèque doit être mis en place en novembre. Hébergé par la Bibliothèque nationale des Pays-Bas, ce portail électronique, baptisé Europeana, donnera accès, dans un premier temps, à environ 2 millions de documents - livres, tableaux, photographies, œuvres musicales, films - issus des institutions culturelles des Vingt-Sept. Ce nombre devrait être supérieur à 6 millions en 2010 lorsque la mise en réseau des collections numérisées de l'ensemble de l'Union deviendra pleinement opérationnelle. Cet accroissement exigera de nouvelles contributions financières. *"Le*

financement de la numérisation est une question d'importance capitale", souligne la Commission.

Selon les services de M^{me} Reding, la plupart des pays n'affectent à la numérisation qu'un financement "modeste et fragmenté". Pour le moment, seulement 1 % des archives des musées et bibliothèques en Europe sont disponibles sous forme numérique.

"L'établissement d'objectifs quantitatifs et la planification financière qui en découle est un des domaines dans lesquels les Etats membres doivent intensifier leurs efforts", explique la Commission. Celle-ci annonce une aide européenne d'environ 120 millions d'euros pour la période 2009-2010 au titre de deux programmes communautaires, le programme-cadre de recherche et le programme "Compétitivité et innovation".

La Commission cite des Etats qui, comme la Grèce et les Pays-Bas, ont alloué des ressources importantes à la numérisation, mais souligne que d'autres "se sont montrés moins ambitieux". Elle note que certains pays, comme la Lituanie, la Finlande et la Slovaquie, ont utilisé les fonds structurels européens et que d'autres ont recouru au parrainage privé ou à la création de partenariats public-privé. *"Ces exemples, indique-t-elle, pourraient inciter les Etats membres à constituer des partenariats de ce type et pousser les institutions culturelles et les mécènes du secteur privé à collaborer."*

Le portail européen permettra d'accéder en priorité aux œuvres relevant du domaine public. L'une des principales difficultés du projet, constate la Commission, sera de rendre disponibles des œuvres soumises au droit d'auteur. Des discussions sont en cours pour trouver des solutions, qui pourraient prendre la forme d'accords sur les conditions de diffusion ou de liens vers des sites exploités par les titulaires des droits.

Thomas Ferenczi

ECOLOGIE

La sixième extinction des espèces peut encore être évitée

LE MONDE | 13.08.08 |

L'espèce humaine, forte de 6,7 milliards d'individus, a tellement modifié son environnement qu'elle porte maintenant gravement atteinte à la biodiversité des espèces terrestres et marines, et à terme à sa propre survie. A tel point que des scientifiques, de plus en plus nombreux, n'hésitent pas à parler d'une sixième extinction, succédant aux cinq précédentes - dues à d'importantes modifications naturelles de l'environnement - qui ont scandé la vie sur Terre. L'Union mondiale pour la nature (UICN), qui travaille sur 41

415 espèces (sur environ 1,75 million connues) pour établir sa liste rouge annuelle, estime que 16 306 sont menacées. Un mammifère sur quatre, un oiseau sur huit, un tiers de tous les amphibiens et 70 % de toutes les plantes évaluées sont en péril, constate l'UICN.

Est-il encore possible de freiner ce déclin des espèces, qui risque de s'amplifier quand notre planète portera 9,3 milliards d'humains en 2050 ? Les biologistes américains Paul Ehrlich et Robert Pringle (université Stanford, Californie) pensent que oui, à condition de prendre plusieurs mesures radicales sur le plan mondial. Ils les présentent dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences américaine* (PNAS) du 12 août, qui consacrent un dossier spécial à la sixième extinction.

En préambule, ces deux chercheurs n'hésitent pas à déclarer que *"l'avenir de la biodiversité pour les dix prochains millions d'années sera certainement déterminé dans les cinquante à cent ans à venir par l'activité d'une seule espèce, Homo sapiens, vieille de seulement 200 000 ans"*. Si l'on considère que les espèces de mammifères - dont nous faisons partie - durent en moyenne un million d'années, cela place *Homo sapiens* au milieu de l'adolescence. Or cet "ado" mal dégrossi, *"narcissique et présupposant sa propre immortalité, a maltraité l'écosystème qui l'a créé et le maintient en vie, sans souci des conséquences"*, ajoutent sévèrement Paul Ehrlich et Robert Pringle.

SURCONSOMMATION

Il faut donc, selon eux, insuffler un changement profond dans les mentalités, de façon à porter un autre regard sur la nature. Car, disent-ils, *"l'idée que la croissance économique est indépendante de la santé de l'environnement et que l'humanité peut étendre indéfiniment son économie est une dangereuse illusion"*. Pour contrer cette dérive, il faut commencer par maîtriser l'expansion démographique et diminuer notre surconsommation des ressources naturelles, dont une bonne part sert à assouvir des goûts superflus et non des besoins fondamentaux. La pisciculture et l'aviculture sont par exemple moins coûteuses en transport et en fioul que l'élevage des porcs et des boeufs, réunis dans le sacro-saint cheeseburger au bacon...

Autre angle d'attaque : les services offerts par la biosphère sont nombreux et gratuits. Elle fournit les matières premières, les systèmes naturels de filtration des eaux, le stockage du carbone par les forêts, la prévention de l'érosion et des inondations par la végétation, et la pollinisation des plantes par des insectes et des oiseaux. A elle seule, cette dernière activité pèse 1,5 milliard de dollars aux Etats-Unis. Aussi serait-il souhaitable d'évaluer le coût des services offerts par la nature et de l'intégrer dans les calculs économiques pour assurer leur protection.

Pour financer le développement des zones protégées, pas assez nombreuses et trop morcelées, Paul Ehrlich et Robert Pringle proposent de faire appel à des fondations

privées dédiées à la conservation. Ce qui coûte moins cher au contribuable et permet de générer des sommes importantes. Au Costa Rica, un fonds de ce genre, Paz con la naturaleza, a drainé 500 millions de dollars, somme qui servira à financer le système de conservation du pays. On peut aussi associer plus étroitement pasteurs et agriculteurs à la préservation de la biodiversité, en évitant de leur imposer des décisions sur lesquelles ils n'ont pas prise, et à condition qu'ils y trouvent leur compte. Cela passe par des explications et une meilleure éducation dans ce domaine. Mais rien n'empêche aussi de restaurer les habitats dégradés.

Cependant, les deux chercheurs s'inquiètent du divorce croissant, dans les pays industrialisés, entre la population et la nature, divorce dû à l'utilisation intensive du multimédia. Ils remarquent que, *"aux Etats-Unis, la montée des médias électroniques a coïncidé avec une baisse importante des visites des parcs nationaux, après cinquante ans de croissance ininterrompue"*. Et il semble que des phénomènes similaires aient lieu dans d'autres pays développés. Aussi, avec un sens certain de l'à-propos, Paul Ehrlich et Robert Pringle proposent-ils d'ajouter une dimension écologique aux univers virtuels les plus connus, tel Second Life.

Christiane Galus

Les grandes extinctions du passé

Les débuts de la vie remontent à 3,7 milliards d'années. Mais il a fallu attendre l'explosion du cambrien, il y a 500 millions d'années (Ma), pour qu'apparaissent les premiers organismes marins complexes. A partir de cette date, cinq grandes extinctions ont eu lieu.

LA PREMIÈRE, IL Y A 440 MA, a fait disparaître 65 % des espèces, toutes marines. Des glaciations importantes suivies d'un réchauffement auraient provoqué de grandes fluctuations des niveaux marins.

LA DEUXIÈME, IL Y A 380 MA, a causé la mort de 72 % des espèces, marines pour l'essentiel. La catastrophe serait due à un refroidissement global succédant à la chute de plusieurs météorites.

LA TROISIÈME, IL Y A 250 MA, a été si importante que la vie a failli ne pas s'en relever. On estime que 90 % de toutes les espèces (marines et terrestres) ont disparu. Les causes de la catastrophe sont encore en débat, mais on pense que d'immenses coulées de lave en Sibérie, peut-être provoquées par la chute d'un astéroïde, ont profondément changé le climat et diminué l'oxygène dissous dans l'eau des mers.

LA QUATRIÈME, IL Y A 200 MA, est associée à l'ouverture de l'océan Atlantique et à d'importantes coulées de lave qui ont réchauffé le climat. 65 % des espèces ont péri.

LA CINQUIÈME, IL Y A 65 MA, est la plus connue, car elle est associée à la disparition des dinosaures et de 62 % des espèces. Les causes avancées sont la chute d'un astéroïde dans le golfe du Mexique et d'importantes coulées de lave en Inde.

PLUS PRÈS DE NOUS, AU COURS D'UNE PÉRIODE ALLANT DE 50 000 À 3 000 ANS, avant aujourd'hui, la moitié des espèces des grands mammifères pesant plus de 44 kg ont disparu. Certains chercheurs incriminent principalement l'homme et estiment que la sixième extinction, celle qui est due à l'action d'Homo sapiens a déjà commencé.

ECONOMIE

L'inflation annuelle atteint un niveau record aux Etats-Unis

LEMONDE.FR avec AFP | 14.08.08 |

Les prix à la consommation ont de nouveau bondi en juin aux Etats-Unis, augmentant de 0,8 % par rapport au mois précédent. En juin, ils avaient déjà progressé de 1,1 %. L'indice de base (hors alimentation et énergie) a quant à lui progressé de 0,3 % pour le deuxième mois consécutif. Ces informations, révélées jeudi 14 août par le département du travail américain, révisent à la hausse les attentes des spécialistes et portent l'inflation annuelle, qui connaît une hausse record de 5,6 %, à son niveau le plus élevé depuis 17 ans et demi.

MENACE D'UNE SPIRALE INFLATIONNISTE

Le département du travail précise que la hausse de juillet s'expliquait "*pour moitié environ*" par l'envolée des prix de l'énergie, qui ont bondi de 4 %. Mais selon l'économiste indépendant Joel Naroff, "*ce rapport est perturbant parce que la hausse des prix n'est pas limitée à l'énergie*". Dopés par les cours des céréales et produits laitiers, les prix de l'alimentation ont en effet enregistré une hausse de 0,9 %. Et cette tendance à la hausse est également observable hors alimentation et énergie, avec + 1,2 % pour les vêtements, + 1,7 % pour les transports ou encore + 0,6 % pour le logement. Des données qui placent la banque centrale américaine (Fed) dans une situation de plus en plus délicate : celle-ci doit en effet lutter à la fois contre une nette déprime économique et la menace d'une spirale inflationniste.

Mais la Fed fait le pari qu'avec le ralentissement de la croissance, l'inflation finira par revenir peu à peu sous contrôle. Les analystes prévoient notamment un répit du côté de l'énergie dans les mois à venir, suite à la forte baisse des cours du baril de pétrole ces dernières semaines. "*Sauf nouveau choc inattendu qui pousserait de nouveau les prix des matières premières à la hausse, il devrait s'agir des plus mauvais chiffres d'inflation avant un bon moment*", estime ainsi Gary Thayer, économiste à la maison de courtage

Wachovia Securities. Même pronostic pour Stephen Gallagher, de la Société générale, qui estime que *"les chiffres d'août et de septembre seront meilleurs"*.

Mais tous les analystes ne partagent pas cet optimisme. Kenneth Beauchemin, du cabinet Global Insight, estime qu'*"il y a désormais des signes indéniables que la flambée de l'énergie et d'autres matières premières commence à contaminer les prix dans leur ensemble"*. Et d'ajouter : *"Cela place la Fed le dos au mur"*.

SANTE

Comment lutter contre les excès d'alcool chez les jeunes Européens

LE MONDE | 20.08.08 |

C'est devenu un jeu à la mode sur Internet : c'est à qui ingurgitera le plus d'alcool en un minimum de temps. Plusieurs expressions désignent cette compétition d'un genre douteux à laquelle se livrent filles et garçons : *"biture express"*, *"défonce minute"*, *"binge drinking"*. Sous ces dénominations, on trouve sur YouTube ou Dailymotion des vidéos aux scénarios similaires : le but est d'avaler la quantité maximale d'alcool avant de s'effondrer en vomissant devant la caméra...

Ce rapport ludique et excessif des jeunes avec l'alcool est le sujet de la "Thema" d'Arte du jeudi 21 août, intitulée "14 ans et 1,4 gramme dans le sang". Le phénomène s'observe partout en Europe, et notamment en Angleterre, en France et en Allemagne, où Eilika Meinert et Dörte Petsch ont enquêté pour leur documentaire *Concours de beuveries*, programmé au coeur de cette soirée.

Aux scènes de libation collective saisies dans les rues de Manchester, de Lille ou de Berlin répondent des données statistiques et les interventions de spécialistes interrogés par les réalisateurs. *"L'attrait des jeunes pour l'alcool ne date pas d'aujourd'hui"*, observe Claude Rivière, de l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (Anpaa). *Le problème qui se pose est dans la concentration sur un jour de la semaine de façon répétitive."*

PRESSION DES LOBBIES

En France, chez les moins de 17 ans, 26 % des adolescents ont été ivres au moins trois fois en 2005, contre 20 % en 2003. Près de 10 % d'entre eux l'ont été au moins dix fois en 2005, contre 6,4 % en 2003. Cette précocité n'est pas sans lien avec une dépendance future vis-à-vis de l'alcool. *"Toutes les études ont montré que plus les rencontres avec*

"l'ivresse se faisaient tôt dans l'adolescence, plus il y avait statistiquement de risques pour l'avenir", souligne ainsi Didier Payoust, médecin.

En France, où la réglementation en matière de publicité est plus stricte qu'ailleurs en Europe, le gouvernement a entrepris de lutter sévèrement contre ce phénomène en interdisant, à partir de 2009, la vente d'alcool aux mineurs, sa consommation aux abords des établissements scolaires et la pratique des "open bars", où l'on peut boire à volonté pour un prix forfaitaire.

Ces mesures seront incluses dans la loi Santé, patients, territoire, qui sera discutée à l'automne au Parlement. Au niveau européen, les Etats membres et la Commission ont travaillé pendant un an sur un projet de lutte contre la surconsommation d'alcool. Mais, déplore Emilie Rapley, de l'Agence pour la politique européenne contre l'alcoolisme, *"les lobbies industriels ont fait pression pour s'opposer à une stratégie européenne commune"*.

Sylvie Kerviel

MEDIA

Radios et presse s'inquiètent de la nouvelle donne publicitaire

LE MONDE | 22.08.08 |

Davantage de publicité sur TF1 et M6 : les téléspectateurs vont s'en apercevoir dans les prochaines semaines, le temps que la loi sur l'audiovisuel public soit adoptée. Le texte, quasi prêt, doit faire encore quelques allers-retours entre l'Elysée et Matignon, avant d'être présenté au conseil des ministres du 24 septembre.

Mais l'essentiel est acté. Cette loi, accompagnée de ces décrets, va profondément bouleverser le paysage médiatique français. Non seulement en fixant de nouvelles règles du jeu pour l'audiovisuel public, mais aussi en définissant une nouvelle répartition des recettes publicitaires entre les médias. Une répartition qui favorise quasi exclusivement les chaînes privées et risque de fragiliser les autres médias, en particulier la presse et la radio.

Le dispositif législatif est à double détente. D'un côté, il organise la suppression de la publicité sur France Télévisions. De l'autre, il assouplit les règles publicitaires afin d'accroître le volume de publicité autorisé sur les chaînes privées. Nicolas Sarkozy, qui avait appelé de ses vœux, le 8 janvier, la fin des écrans publicitaires sur les chaînes publiques, a tranché finalement pour une disparition progressive. Au 1^{er} janvier 2009, les

plages publicitaires disparaîtront après 20 heures, la suppression totale étant programmée pour la fin 2011.

Après cet arbitrage, la société d'études économiques BIPE a réactualisé son étude d'impact sur le marché publicitaire, à la demande du ministère de la culture et de la communication et de la direction du développement des médias (DDM). Les conclusions ont été rendues début juillet. Cet organisme a évalué le montant des recettes publicitaires libérées par France Télévisions et leur répartition entre les médias. Et il a étudié l'impact des trois mesures envisagées pour permettre aux chaînes privées d'accroître leur volume publicitaire : passer de 6 à 9 minutes de publicité par heure, mesurer ce volume par heure d'horloge (de 20 heures à 21 heures par exemple) et non plus par heure glissante (20 h 10 à 21 h 10), autoriser une deuxième coupure publicitaire dans les films et les téléfilms.

UN COURRIER SANS RÉPONSE

Selon le BIPE, les spots publicitaires, qui ont rapporté 700 millions d'euros de recettes à France Télévisions en 2007, ne devraient plus produire que 600 millions d'euros en 2008. Partant de cette base, avec la suppression de la publicité en soirée en 2009, les chaînes publiques ne recevraient plus que 220 millions d'euros. Sur les 380 millions restant, TF1 et M6 et, dans une moindre mesure, les chaînes de la TNT en récupéreraient 320 millions. Le reste se répartirait entre Internet et les autres médias. La presse, la radio et l'affichage devraient au mieux se partager environ 30 millions d'euros.

Pour que TF1 et M6 puissent profiter au maximum de cet "effet d'aubaine" et absorber le volume publicitaire cédé par France Télévisions, le gouvernement a décidé de leur accorder les trois mesures d'assouplissement qu'elles demandaient. L'accroissement du volume horaire et le passage de l'heure glissante à l'heure d'horloge seront institués par décret. La seconde coupure sera inscrite dans la loi. Le gouvernement justifie ces mesures, réclamées par TF1 et M6, par la transposition de la directive européenne des services médias audiovisuels (SMA), adoptée fin 2007, qui favorise l'accroissement de la publicité. Cependant, chaque pays reste libre d'adopter une législation plus contraignante que la directive.

Ces arbitrages, très favorables à TF1 et M6, inquiètent les autres médias. Le 18 juillet, les syndicats de la presse magazine (SPMI), de la presse quotidienne nationale (SPQN), de la presse quotidienne régionale (SPQR), mais aussi les syndicats de la radio (SIRPP, Sirti) et des représentants des chaînes du câble, du satellite et de la TNT, s'étaient unis pour s'opposer à la transposition de la directive SMA, dans un courrier adressé à François Fillon. *"L'enjeu de cette disposition, ce n'est pas la redistribution de la manne publicitaire de France Télévisions, c'est la déstabilisation économique de tous les médias en France"*, écrivaient-ils. Un courrier laissé sans réponse.

L'inquiétude est d'autant plus grande que le marché publicitaire français n'est pas florissant. Le BIPE s'attend à une progression de 1 % en 2008, due essentiellement à la hausse de 25 % des investissements publicitaires sur Internet. Mais les recettes de la presse magazine et de la radio devraient baisser de 3 %, et celles de la presse quotidienne de 1 %. Celles de la télévision devraient aussi diminuer de 1 % à 1,5 %, mais, selon le Bipe, en 2012, TF1 pourrait détenir 54 % du marché publicitaire télévisé, malgré l'érosion continue de son audience.

Laurence Girard

SOCIETE

Natalité : la France consolide ses atouts dans une Europe vieillissante

LE MONDE | 22.08.08 |

La France est la championne d'Europe de la natalité : avec un indicateur de fécondité de deux enfants par femme en 2006, elle devient, avec l'Irlande, le pays le plus fécond de l'Union européenne. Selon l'Insee, le seuil symbolique de deux enfants par femme est désormais franchi, ce qui n'était pas arrivé depuis plus de trente ans. La France est encore loin des chiffres triomphants du baby-boom de l'après-guerre - de 1946 à 1964, l'indicateur de fécondité n'est jamais descendu au-dessous de 2,6 - mais la natalité se redresse depuis le milieu des années 1990.

Cette fécondité fait de la France une exception en Europe : à part l'Irlande, tous les pays de l'Europe des vingt-cinq affichent une natalité en petite forme. L'Europe du sud est la plus durement touchée : en 2006, les indicateurs de fécondité italiens, espagnols, portugais et grecs ne dépassaient pas 1,4 enfant par femme. Les anciens pays du bloc soviétique ne font guère mieux : en Pologne, en République tchèque, en Hongrie, en Slovaquie et en Slovénie, les taux ne dépassent pas 1,35 enfant par femme.

Les pays du nord de l'Europe sont moins atteints par cette fragilité démographique - en Suède, au Danemark, au Royaume-Uni ou en Finlande, les indicateurs de fécondité dépassent 1,8 enfant par femme - mais ils sont encore loin du seuil de renouvellement des générations.

Le dynamisme de la France lui confère un statut à part dans le débat européen sur l'immigration : les mouvements migratoires ne contribuent qu'à un quart de sa

croissance démographique alors qu'ils représentent 80 % de celle des vingt-cinq pays de l'Union.

L'IMMENSE SUCCÈS DU PACS

Si la France renoue avec des taux de fécondité qui rappellent la fin des années 1970, elle le fait cependant dans un tout autre contexte : en trente ans, le paysage familial a profondément changé. Aujourd'hui, le mariage n'est plus le passage obligé de la parentalité : en 2006, la part des enfants nés hors mariage, qui a stagné à moins de 10 % jusqu'à la fin des années 1970, a franchi pour la première fois le seuil symbolique des 50 %. *"Ce qui était un événement contraire aux normes sociales est devenu un événement banal"*, résumaient Francisco Munoz-Perez et France Prioux dans une étude parue en 1999.

Le législateur a d'ailleurs pris acte de cette révolution silencieuse : en 1972, il a proclamé l'égalité des filiations "légitimes" et "naturelles" et en 2001, il a fait disparaître les derniers privilèges successoraux des enfants issus d'un couple marié. Prenant exemple sur la Belgique, le Québec et l'Allemagne, la France a même fini par supprimer la notion même de filiation "naturelle" ou "légitime", qui était l'un des socles du code Napoléon de 1804 : en 2005, ces mots ont purement et simplement disparu du code civil.

Si le mariage décline, une nouvelle forme de conjugalité remporte cependant un immense succès : en 2006, plus de 75 000 pactes civils de solidarité ont été conclus, ce qui représente, en un an, une hausse de près de 30 %. Depuis sa création, en 1999, ce contrat que Jacques Chirac jugeait *"inadapté aux besoins de la famille"* a séduit près de 300 000 couples. Nicolas Sarkozy reconnaît d'ailleurs volontiers que la droite s'est fourvoyée, en 1999, en combattant avec passion cette nouvelle forme d'union. *"Nous sommes passés à côté du pacs"*, regrettait-il en 2008 dans le magazine *Têtu*.

La fortune de ce contrat est sans doute liée à sa souplesse - il peut être dissous à la suite d'une simple déclaration écrite - mais aussi à ses avantages : le partenaire d'un pacs peut devenir ayant droit auprès de l'assurance-maladie, le transfert du bail de location est automatique après un décès et le couple bénéficie depuis 2005 d'une imposition commune dès la première année. Ces atouts ont séduit les homosexuels, mais aussi les hétérosexuels : depuis 1999, 88 % des contrats unissent un homme et une femme.

Anne Chemin

ECONOMIE

La situation de l'économie américaine est l'une des "plus difficiles jamais vues", selon la Fed

LEMONDE.FR avec AFP | 22.08.08 |

Le président de la Réserve fédérale américaine, Ben Bernanke, a estimé, vendredi 22 août, que la crise financière qui a débuté il y a un an ne s'était pas affaiblie et qu'elle commençait même à toucher le reste de l'économie américaine, créant *"l'un des plus difficiles"* contextes jamais vus. *"Même si le fonctionnement de certains marchés s'est un peu amélioré, la tempête financière (...) n'a pas encore diminué, et ses effets sur l'ensemble de l'économie deviennent apparents sous la forme d'un ralentissement de l'activité économique et une hausse du chômage"*, a estimé le président de la Fed. Si l'on ajoute à cela le bond de l'inflation, lié notamment à la hausse des prix des matières premières, *"le résultat est l'un des environnements économiques et de politique monétaire les plus difficiles jamais vus"*, a ajouté le patron de la Banque centrale dans un discours lors du traditionnel symposium annuel de la Fed à Jackson Hole.

Ben Bernanke a néanmoins jugé *"encourageantes"* la baisse récente du prix des matières premières et la *"stabilité croissante"* du dollar. Si ces phénomènes durent, ils devraient, dans un contexte de croissance *"qui restera sans doute en dessous du potentiel pour un moment"*, conduire à *"une modération de l'inflation en fin d'année et l'an prochain"*, a-t-il estimé.

INTERNET

Internet

Les nouveaux gardes rouges

LE MONDE | 23.08.08 |
(à Pékin)

Ce 9 avril, Wang Qianyuan, jeune Chinoise de 20 ans, est à mille lieues d'imaginer que son destin va basculer à l'instant précis où elle quitte la cafétéria de l'université américaine de Duke (Caroline du Nord), où elle étudie. Elle tombe sur un face-à-face crispé, houleux même, entre un groupe de supporteurs de la cause tibétaine et des contre-manifestants chinois "patriotes". Trois semaines après les émeutes de Lhasa (14 mars), la fièvre est brûlante autour du Tibet.

Wang Qianyuan, qui se fait appeler Grace Wang en anglais, veut jouer les médiateurs. Elle est chinoise, certes, gavée d'éducation patriotique depuis sa plus tendre enfance, mais la fréquentation d'étudiants tibétains à Duke lui a ouvert les yeux. Entre les deux mondes, son coeur balance. Elle reconnaît un ami américain parmi le groupe pro-Tibet. Celui-ci lui demande d'écrire au feutre sur son dos nu : *"Free Tibet."* Elle accepte en

échange de la promesse qu'il ira ensuite discuter avec les étudiants chinois d'en face. En attendant, elle fait le va-et-vient entre les deux camps. Elle prêche le dialogue, la compréhension mutuelle.

En réalité, sa posture d'intermédiaire exaspère ses compatriotes, qui la houspillent. Les menaces fusent. Grace doit s'arracher à la mêlée sous la protection d'agents de sécurité de l'université. Le lendemain, l'affaire éclate. Sur le forum de discussion des étudiants chinois d'Amérique du Nord, sa photo est publiée, barrée de la sentence accusatoire : "*Traître à la patrie.*" Dès lors, le Web chinois s'embrase et sonne l'hallali contre Grace qui, fulmine-t-on, défend l'indépendance du Tibet.

Les internautes déchaînés enquêtent sur son passé. Ses références personnelles sont lancées à la vindicte, dont celles de ses parents, domiciliés à Qingdao, une ville côtière du Nord-Est chinois. Sur son téléphone et sa boîte électronique, elle reçoit une multitude d'insultes et de menaces de mort. La police américaine doit la protéger. En Chine, l'appartement familial essuie des jets de pierre, les murs sont maculés de slogans hostiles et même d'excréments. Les parents doivent s'exiler en lieu sûr. Révolte confuse visant la corruption des officiels (mais pas trop), la déréliction morale ambiante (beaucoup) et les "diables d'étrangers" (surtout).

Son père la conjure de s'excuser publiquement afin de calmer la tempête mais Grace fait front. En guise de contrition, elle publie, le 20 avril, dans le *Washington Post* une tribune dans laquelle elle dénonce comme "*inacceptable*" sa "*crucifixion*" par un Web en furie.

Grace Wang est l'une des victimes les plus emblématiques de ce phénomène nouveau de l'Internet chinois : la chasse à l'homme en groupe - ou plutôt en masse - au nom de la défense des grands principes. Un coupable est jeté en pâture et, à partir d'indices partiels - un nom, une photo, un lieu... -, tout un peuple de pseudo-justiciers se lance à ses trousses pour se livrer à de l'intimidation à grande échelle.

Les Chinois ont une expression pour désigner cette traque collective : "*Renrou sousuo yinqing*", que l'on peut traduire par "*moteur de recherche à chair humaine*". C'est la face noire d'une Toile chinoise en pleine expansion, forte d'environ 250 millions d'utilisateurs - devant les Etats-Unis (217 millions). Vecteur d'une société civile de plus en plus remuante, ce Web chinois charrie le meilleur, l'exigence d'une liberté d'expression, comme le pire, un populisme virulent pouvant virer au nationalisme extrême.

Les adeptes de ce courant se sont auto-proclamés "*fenqing*", ou "*jeunes gens en colère*". "*Ils illustrent l'étape infantile du développement du Net chinois*", analyse Yu Guoming, directeur adjoint de l'école de journalisme de l'Université du peuple (Renda). Issus de la génération de l'enfant unique, ces internautes au sang chaud sont en général diplômés mais sous-employés, donc frustrés. Avec le *renrou sousuo*, ils pratiquent une justice populaire en meute qui, si elle se déploie principalement dans l'espace virtuel, n'en a pas

moins de lourdes incidences sur la vie réelle. Grace Wang, par exemple, se trouve bannie de facto de son pays. En tout cas, elle se garde bien d'y retourner dans l'immédiat après avoir vu son nom souillé de toutes les infamies. Trop risqué.

Du Peiyuan a à peine 26 ans. Silhouette haute et fine, houppe en bataille, jean et baskets, il arbore un air d'adolescent dégingandé. Cet as de l'informatique est aujourd'hui un des gestionnaires du portail Mop, le creuset qui a enfanté la mode du *renrou sousuo*. Fondé en 1997 à l'aube du Web chinois, Mop était initialement spécialisé dans les jeux vidéo et les jeux télévisés. *"Au début, nos usagers échangeaient des informations sur leurs jeux préférés"*, raconte Du Peiyuan, nonchalamment assis dans un fauteuil d'une salle de réunion du siège de Mop, à Pékin. *"Puis, au fil des années, poursuit-il, l'exercice s'est élargi à n'importe quel sujet."* Ainsi mûrit une culture de la recherche et de l'échange. L'année 2001 marque la véritable naissance du *renrou sousuo*. *"L'événement qui a tout déclenché était une histoire d'amour"*, sourit Du Peiyuan. Un homme pensait avoir trouvé l'âme soeur sur un site de rencontres. La photo qu'il avait reçue montrait une femme d'une grande beauté. Titillé par le doute, il met en ligne le joli minois et interroge les fidèles de Mop. Ces derniers déclenchent la recherche. L'un d'entre eux finit par déceler l'imposture : *"La photo était en fait celle de la porte-parole de Microsoft en Chine, une très belle femme"*, se souvient Du Peiyuan. Le naïf avait été berné par un (e) anonyme.

Le *renrou sousuo* connaît là son acte de baptême en Chine mais il lui faudra encore de longues années avant de devenir un phénomène de société. L'année 2006 marque sans doute un tournant avec l'explosion du scandale du chat martyr. L'affaire met en scène une dame élégante écrasant la tête de l'animal avec son talon au bord d'un lac. Repérée par un internaute sur un film publicitaire - apparemment commandé par un club de fétichistes du pied -, la photo du supplice infligé à l'innocent félin soulève un tollé. Sur le Web, les apprentis détectives se mettent en chasse. Ils finissent par identifier la femme bourreau : elle est infirmière dans un hôpital de la province du Heilongjiang (Nord-Est). Devant l'indignation générale, la direction de son hôpital la licencie.

Puis en 2007, la pression monte. Elle se cristallise sur plusieurs affaires d'adultères, dont la plus célèbre débute par une tragédie. Jiang Yan, épouse flouée, se suicide en se défenestrant, désespérée par la liaison entre son mari et une collègue de bureau. Elle avait auparavant révélé son histoire sur son blog. Révoltés par le comportement du couple adultérin - la maîtresse avait offensé la légitime après une première tentative de suicide -, les internautes entrent en action. Les deux amants sont identifiés et harcelés. Ils sont contraints de démissionner de leur entreprise et de vivre cachés.

L'année 2008 sera encore plus turbulente. Outre l'affaire de la "traîtresse" Grace Wang à l'université de Duke, les justiciers du Net s'acharnent sur Gao Qianhui, une jeune fille du Liaoning (Nord-Est). Accro de la télé et des jeux en ligne, elle avait diffusé sur le Net une vidéo dans laquelle elle insultait les victimes du séisme du Sichuan pour lesquelles un

deuil national de trois jours avait été décrété. Elle n'avait pas supporté que ses lieux de divertissement se mettent en berne durant cette période de recueillement. Face à la horde vociférante, la police l'a arrêtée - seulement deux semaines il est vrai.

Ces brigades de la vertu qui chevauchent le Web inquiètent de plus en plus. Face à leurs outrances, une réaction commence à s'ébaucher au sein de la frange modérée des internautes qui qualifie ces cyberjusticiers de *baomin*, ou "peuple violent". *"Le peuple violent s'empare de la Toile, peut-on ainsi lire sur un forum de discussion. Le spectre de la révolution culturelle nous hante toujours, la progéniture des gardes rouges est toujours là."*

Frédéric Bobin

INTERNET

Microsoft lance un nouveau navigateur pour surfer plus discrètement

LEMONDE.FR avec AP | 28.08.08 |

Microsoft a lancé, mercredi 27 août, une nouvelle version de son navigateur Internet Explorer qui permet de naviguer sur l'Internet sans laisser de traces. Avec [Internet Explorer 8](#) et son InPrivateBrowsing, il est possible d'empêcher un ordinateur de ne pas enregistrer la liste des sites consultés. Le programme permet également de masquer, entre autres, des fichiers temporaires sur le Web et des cookies, des petits fichiers qui enregistrent notamment les préférences de l'internaute.

Internet Explorer 7 et Firefox 3, les derniers navigateurs de Microsoft et de Mozilla respectivement, permettent déjà de bloquer des cookies. Il est également possible pour les internautes de supprimer des informations comme des fichiers temporaires. Mais la totalité des renseignements sur les habitudes des internautes ne peuvent pas être masquées.

POSSIBILITÉ DE BLOQUER DES PUBLICITÉS

Le nouveau navigateur comprend également un mode InPrivateBlocking qui peut empêcher certaines publicités d'apparaître sur l'écran, celles venant de la plateforme publicitaire de Microsoft comprises. Selon le quotidien [The Financial Times](#), le nouveau

mode de fonctionnement pour la publicité sur le Web pourrait mettre le concurrent de Microsoft, Google, en difficulté.

Naviguer avec InPrivateBlocking permet aussi de savoir quelles entreprises cherchent à obtenir des informations. Les surfeurs peuvent décider, au cas par cas, d'autoriser des sociétés à accéder à des renseignements les concernant ou non. Même si InPrivateBlocking n'est pas seulement un outil pour bloquer les publicités, Mike Zaneis, vice-président de la politique publique du bureau de la publicité sur l'Internet qui représente le monde de l'édition sur le Web, fait part de ses inquiétudes.

Selon lui, si InPrivateBlocking devient très fréquemment utilisé par les utilisateurs de Internet Explorer 8, de petits sites qui assurent leur existence exclusivement grâce à des sociétés externes qui fournissent de la publicité pourraient ne pas survivre. De plus, il ajoute que si Internet Explorer 8 bloque des programmes qui comptabilisent le nombre de visionnages d'une publicité, le marché de la publicité

POLITIQUE ERANGERE

Face à Moscou, l'Union européenne cherche à réactiver sa politique envers ses voisins orientaux

Après la Géorgie, l'Europe s'inquiète pour l'Ukraine

LE MONDE | 28.08.08 |

Les Européens sont à la recherche de la bonne formule pour répondre aux menées russes dans le Caucase, où Moscou a officiellement entrepris de redessiner les frontières de la Géorgie après son intervention militaire. A l'approche du sommet européen extraordinaire convoqué pour le 1^{er} septembre à Bruxelles, des inquiétudes se font jour à propos de nouvelles visées russes concernant l'Ukraine ou la Moldavie.

Alors que les consultations entre Européens s'intensifient, trois axes semblent se dessiner pour une action commune : multiplier les signaux de soutien à la Géorgie, tenter de prévenir une extension de ce genre de crise à l'Ukraine à propos de la Crimée ; et tenter de rappeler à la Russie que sa relation avec l'UE est faite d'interdépendance et qu'elle n'aurait rien à gagner à la confrontation. *"Les Russes ont besoin de nos technologies et de nos investissements pour le développement de leur économie, lourdement dépendante des hydrocarbures"*, dit-on du côté de la présidence française du Conseil européen.

L'Europe n'est pas dans une logique de sanctions contre la Russie. La Pologne et les Etats baltes y seraient favorables, mais ces pays sont aussi les plus dépendants de Moscou pour leurs approvisionnements en gaz et en pétrole, observe-t-on à Paris. Les discussions entre Européens portent sur la question de savoir s'il faut, ou non, procéder à une revue d'ensemble des relations de l'UE avec la Russie.

En toute hypothèse, certaines négociations engagées avec Moscou pourraient être suspendues : celle portant sur le futur accord de partenariat avec l'UE, longtemps retardée par le blocage polonais, celle concernant l'association de la Russie aux programmes de recherche-développement ou encore la mise en oeuvre de l'accord de facilitation de visas. Mais les divergences de sensibilités entre Européens rendent improbables des mesures radicales.

La voie qui semble privilégiée est celle d'une réactivation de la diplomatie en direction des voisins orientaux de l'Union européenne pour essayer de circonscrire la capacité de déstabilisation dont les Russes semblent vouloir user.

Le soutien européen à la Géorgie devrait se traduire par une aide humanitaire, une aide à la reconstruction et l'envoi d'observateurs. L'idée d'envoyer une force militaire européenne chargée de maintenir la paix a été écartée, en partant du principe qu'elle supposerait l'accord des Nations unies. L'Allemagne a décidé, pour sa part, d'envoyer quinze observateurs, dans le cadre de la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

L'Ukraine a commencé à focaliser l'attention. Les tensions se sont ravivées avec Moscou à propos du sort de la flotte russe de la mer Noire basée à Sébastopol, dans la région russophone de Crimée rattachée en 1954 à l'Ukraine par Nikita Khrouchtchev. Kiev a essayé de limiter les déplacements de ces bâtiments utilisés dans la guerre en Géorgie.

Le sommet UE-Ukraine, prévu le 9 septembre à Evian (Haute-Savoie) *"tombe à pic"*, observe-t-on de source française, pour envoyer un message à Moscou. Il doit être consacré à l'élaboration d'un accord d'association pour l'Ukraine. Les diplomates sont à la recherche d'une formule qui tracerait un horizon européen pour l'Ukraine, tout en ayant à l'esprit les divisions politiques qui parcourent ce pays. Selon le commissaire européen à l'élargissement, Olli Rehn, *"l'Ukraine pourrait être la prochaine cible des pressions politiques de la Russie"*. C'est très symboliquement de Kiev, où il était en visite mercredi 27 août, que le ministre britannique des affaires étrangères, David Miliband, a appelé la Russie à *"ne pas relancer" une "nouvelle guerre froide"*. Sans prôner une politique d'isolement de la Russie, M. Miliband estime qu'il convient d'*"examiner la nature, la profondeur et l'étendue"* des relations entre l'UE et Moscou. Il considère que l'UE doit relancer ses efforts pour régler les *"conflits non résolus"*.

Parmi ceux-ci, le dossier de la Transnistrie, région russophone et séparatiste de Moldavie où une guerre avait fait rage en 1992, semble faire l'objet d'un nouvel activisme russe. Recevant, lundi, son homologue moldave, Vladimir Voronine, le président russe, Dmitri Medvedev, a déclaré que le cas de la Géorgie constituait *"un avertissement pour tous"*. L'UE dispose depuis 2006 d'une mission d'observateurs à la frontière entre l'Ukraine et la Transnistrie. Représentant les interrogations ambiantes, le ministre français des affaires étrangères, Bernard Kouchner, a commenté, mercredi, qu'après la Géorgie, *"il y a d'autres objectifs que l'on peut supposer être les objectifs de la Russie, en particulier la Crimée, l'Ukraine, la Moldavie"*.

Natalie Nougayrède (avec Thomas Ferenczi à Bruxelles)